



**Comité Social et Economique**  
**EFS Provence Alpes Côte-**  
**d'Azur Corse** Ordre du jour le 4 novembre  
2024 à 14h00

- 1) Approbation des procès-verbaux du 2 septembre 2024 et du 1<sup>er</sup> octobre 2024
- 2) Politique sociale, les conditions de travail et l'emploi 2024 : Information en vue de la consultation sur le plan prévisionnel de formation 2025
- 3) Information en vue d'une consultation sur le projet de création d'une Maison du Don et d'un Centre de contact régional à Aubagne
- 4) Information : Indicateurs RAISE
- 5) Information du projet 4121 et désignation des membres CSE au comité de pilotage pour PAC
- 6) Information : Calendrier prévisionnel IRP 2025 pour l'EFS PACC
- 7) Information : Ambition plasma avancé du projet en PACC
- 8) Point sur les congés maladies à récupérer selon la loi du 24 avril 2024:
  - Combien y a-t-il eu de demande depuis la nouvelle législation ?
  - Jusqu'à quelle année pouvez-vous remonter pour le calcul et la récupération de ces CP ?
  - Avez-vous répondu aux demandeurs ? Si oui sous quelle forme ? Si non, pourquoi ? Le personnel concerné a-t-il la possibilité de les prendre ou de se faire payer ses CP ?
- 9) Modalité d'application du remplacement inopiné. Pourquoi une note unilatérale au prélèvement ? Est-ce qu'une note sera faite pour tous les services concernés ?
- 10) Questions diverses :
  - a) Suite aux plaintes du personnel de Vallée Verte concernant l'accès "réduit" à la cafétéria (5 tables de disponible pour 60 salariés) pour permettre l'accueil d'association

par le service communication, pouvez-vous :

- ✓ Revoir votre moyen de communication pour prévenir le personnel concerné du désagrément à venir et de la solution apportée (idem baille lors de la venue de collecte sur site)
- ✓ Envisager de réserver éventuellement une salle sur le Domaine de VV pour accueillir dignement les associations

b) Où en êtes-vous concernant le recrutement des responsables des sites de Baille et Vallée Verte ?

  
Le président M. Jacques CHIARONI

  
Le secrétaire Jean-Luc DI FRAÏA